



Déclaration liminaire des Sgen-CFDT Nord Pas-de-Calais et Picardie au CTA conjoint des académies de Lille et d'Amiens du 29 mars 2022

Madame la Rectrice, Mesdames et Messieurs les membres du CTA conjoint,

Le Sgen-CFDT du Nord Pas-de-Calais et le Sgen-CFDT Picardie regrettent d'avoir à nouveau à se prononcer sur des baisses de moyens: certes aucune suppression sur l'académie d' Amiens qui avait déjà perdu 3 ETP l'année dernière, mais au sein de l'académie de Lille, une nouvelle suppression de 9 ETP cette année porte le nombre de postes supprimés à 113 en exactement 8 rentrées.

Beaucoup de ces postes concernent des gestionnaires, alors que ces agents sont de plus en plus surchargés de travail ...

A ces suppressions s'ajoutent les 11 transferts d'emploi de l'académie de Lille vers l'académie d'Amiens, entraînant leur transformation pour certains d'entre eux. L'ensemble de ces mesures sont justifiées par une volonté de "rééquilibrage"... Pourquoi pas, si elles ne se traduisaient pas par tant de moyens supprimés.

Plusieurs questions se posent à nous au sujet des mesures d'emploi:

- Le barème SERACA est-il vraiment au point ? Vous nous avez déjà répondu sur certains points à ce sujet mais nous nous posons encore deux questions à son sujet. Sauf erreur de notre part, il n'inclut pas les effectifs de jeunesse et sport ? Et celui-ci n'a pas évolué depuis 1982, n'est-ce pas ?

- Le poste mis à disposition par l'INSEE en emploi IGE (cat. A) au bénéfice du SRAES sur le site d'Amiens sera mis au mouvement et préalablement transformé en IGE (traditionnel MENJS). Vous nous avez annoncé qu'il pourrait être difficile de recruter un titulaire. Ne serait-il pas intéressant d'envisager d'augmenter l'indemnitaire afin d'en faire un poste plus attractif ?

- En ce qui concerne les fiches de postes relatives aux transferts de l'académie de Lille vers l'académie d'Amiens: vous nous avez annoncé que le SGRA ne souhaitait pas trop requalifier ces postes. Sachant que la majorité d'entre eux relève de la catégorie B, nous nous interrogeons sur cette annonce.

Finalement, ces mesures d'emploi dans leur ensemble posent le problème de l'équilibre à trouver entre moyens numériques et moyens humains dans les bureaux. Nous tenons à réaffirmer ici, à la suite de Monsieur le secrétaire général en GT, que le numérique ne règle pas tout et ne remplace pas l'humain...

Nous constatons enfin que la région académique, avec des services ou départements de la région académique ou interacadémique, complexifie les organigrammes, les agents ne savent plus vers qui se tourner pour poser leur question ; académie de LILLE, académie d'AMIENS, région académique, leur DSDEN de proximité ? Un travail de clarification nous semble nécessaire. Par

ailleurs, les nombreuses incertitudes, dont vous n'êtes pas forcément responsables, quant au devenir de certains services académiques, ne permet pas toujours aux agents de se projeter dans l'avenir. Le Centre de Services Partagé qui devait rester en région académique encore 5 ans et qui n'y serait plus que pour 2 ans maintenant en est l'une des illustrations les plus visibles.

Nous vous remercions d'avance pour les réponses que vous pourrez nous apporter.